

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[CollectionBoite_036](#) | [Naissance de la clinique.CollectionBoite_036-28-chem](#) | [Hybridation. Item](#)[Les hybridations animales monstrueuses](#)

Les hybridations animales monstrueuses

Auteur : Foucault, Michel

Présentation de la fiche

Coteb036_f0507

SourceBoite_036-28-chem | Hybridation.

LangueFrançais

TypeFicheLecture

Personnes citées[Locke, John](#)

RelationNumérisation d'un manuscrit original consultable à la BnF, département des Manuscrits, cote NAF 28730

Références éditoriales

Éditeuréquipe FFL (projet ANR *Fiches de lecture de Michel Foucault*) ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle).

Droits

- Image : Avec l'autorisation des ayants droit de Michel Foucault. Tous droits réservés pour la réutilisation des images.
- Notice : équipe FFL ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Notice créée par [équipe FFL](#) Notice créée le 25/08/2020 Dernière modification le 23/04/2021

Les hybridations animales les moins communes

- 507
- Locke (Œuvres chère de l'homme. L III
chap 6) a vu un animal engendré d'un
chien et d'un chat : il avait les marques
des 2 bêtes)
 - Boyle a vu un très grand animal composé
de chien et de chat avec gros nez
(cf. Bonnet. Dict. raison. d'H. nat.
T. I. 504)
 - Veratti (Galerie de minéral. T VII. 67)
a vu un animal qui avait le produit
du chien et de la chatte. Corp d'un chien;
griffes, nez et poil de la chatte.
 - D. la Gazette de France du 6 Mars 1768
on signale la naissance à Joinville la
naissance d'un ~~cheval~~ animal qui
 - a un corps de cheval
 - en patte, les oreilles et la tête de chien
 - et qui est habité d'un chien
habité d'un cheval.



- Zuchelli raconte que les f. du corps
s'accroissent avec des rides et souvent
naissent à des mi-h. - mi-surgis).

- Hoeller raconte à service fait,
mais cite tout de ces remèdes
(Aten. Physiot. t. VIII). Malgré
cela, il hante la probabilité de sermes.

Memoire de
Ac. r. sc. de Berlin

ed. de 1768. Appendice
art. XX. pp 32-37.